

Communiqué

# **Elections (PST) : le wali de Béjaïa veut empêcher Sadek Akrouf de se représenter à Barbacha**

dimanche 21 octobre 2012, par [PST \(Algeria\)](#) (Date de rédaction antérieure : 19 octobre 2012).

**Le Parti socialiste des travailleurs (PST) nous a fait parvenir le communiqué suivant.**

Alors que le PST avait déposé les listes de ses candidats dans la wilaya de Béjaïa, dans les délais fixés par la loi et sans la moindre réserve comme l'atteste le récépissé de dépôt, voilà que le wali de Béjaïa use de sa fonction, pour s'ériger senseur politique, et décide le rejet de la liste de nos camarades candidats pour l'APC de Barbacha.

En effet, le 18 octobre 2012 à 16 heures, l'huissier de justice nous a notifié la curieuse décision du wali. Il y invoque deux motifs qui n'ont aucun fondement légal et contraire à la réalité :

1 - Une de nos candidates sur cette liste n'aurait pas déposé son attestation d'inscription sur le fichier électoral de la circonscription concernée. Faux, preuve à l'appui, notre candidate a déposé un dossier complet, aucune réserve n'a été signalée à ce sujet par les services concernés par le dépôt des dossiers. Mieux, l'originale de son attestation est jointe à la requête du recours judiciaire que nous avons déposé aujourd'hui même.

2- Mais, le premier motif invoqué ci-dessus n'est qu'une manœuvre de forme pour faire passer le « vrai motif ». Pour le wali il s'agit d'empêcher le PST et barrer la route à son candidat Akrouf Mohend Sadek, de continuer son combat politique et son engagement auprès de la population de Barchacha, qui l'a élu président de l'APC en 2007 et lui a renouvelé sa confiance lors des législatives de mai 2012 où le PST s'est révélé encore une fois la première force politique de cette commune.

En effet, le Wali écrit noir sur blanc, à notre surprise et notre étonnement, que les activités politiques de notre camarade et tête de liste Akrouf Mohand Sadek, notamment sa participation et sa solidarité active avec les mobilisations sociales de la population de Barbacha qui l'a élue, constituent un motif de rejet. Aussi, le Wali accuse notre camarade d'avoir permis, pendant son mandat de P/APC, l'utilisation des moyens de la commune pour des raisons personnelles, partisans et syndicales. Mais pourquoi le wali n'a pas saisi la justice pour mettre fin à une telle situation ?

Le procédé est trop bas. Le wali veut régler des comptes personnels avec notre camarade qui a refusé ses diktats et ses abus connu par la population de Béjaïa. Le wali aurait mieux fait de s'occuper des graves problèmes de développement de Béjaïa qui a été classée première, à l'échelle nationale, en matière de protestations sociales pour les neuf premiers mois 2012.

**Le Secrétariat national du PST**

Alger, le 19/10/2012

